

Avis voté en plénière du 23 septembre 2015

Rapport annuel sur l'état de la France en 2015

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Année après année, constat toujours aussi préoccupant que celui présenté par notre section sur l'état de la France ! Notre pays continue de subir une perte de croissance durable dans un environnement européen et international toujours plus instable : le mot est faible. Risque déflationniste, chômage de masse et effritement du pacte social, érosion de nos valeurs traditionnelles, défiance à l'égard des politiques, absence d'orientations claires pour l'avenir du pays : le projet de rapport annuel met en évidence les fragilités et les défis auxquels nous sommes confrontés.

En Outre-mer, l'absence de stratégie de compétitivité et de croissance durable sur les énergies marines par exemple, ne permet pas aux collectivités ultramarines de sortir de la relation de dépendance vis-à-vis de l'hexagone et d'assurer pour les jeunes ultramarins l'espoir d'un épanouissement dans le contexte alarmant d'un chômage qui les frappe à près de 60 % dans certains territoires. Seuls l'adaptation des appareils productifs aux difficultés structurelles propres ainsi que le renforcement des investissements sur les secteurs d'activités structurants et innovants permettront aux collectivités d'Outre-mer de retrouver la voie d'un développement durable.

Au-delà du constat, le groupe de l'Outre-mer apprécie que le rapport annuel ait mis en évidence la richesse de nos atouts. Ils sont nombreux mais insuffisamment valorisés. La situation géographique de l'Outre-mer fait de des territoires ultramarins des frontières actives de l'Union européenne dans des zones à fort potentiel de croissance et d'innovations. Les travaux menés par notre assemblée, et en particulier au sein de la délégation à l'Outre-mer, ont montré l'enjeu fondamental pour ces collectivités de jouer pleinement la carte de la maritimisation de leurs économies.

Le groupe de l'Outre-mer a déjà eu l'occasion de rappeler l'importance du développement de secteur d'activités structurants tels que les nouvelles technologies du numérique, les énergies marines renouvelables, l'exploitation des ressources minières du sol et du sous-sol marins, le tourisme, l'économie verte, les services à la personnes... sur ces territoires isolés, éloignés ou enclavés confrontés à des défis démographiques majeurs. L'État doit accompagner les acteurs locaux et les investisseurs dans l'essor de ces secteurs activités.

Le rapport annuel dresse un constat clair de la situation économique et sociale de notre pays et propose des pistes de réflexions pour bâtir une stratégie de croissance adaptée aux réalités locales. Il fait apparaître aussi que les territoires ultramarins offrent le deuxième espace maritime au monde, ce qui est une chance et un atout pour la France et l'Europe. Le groupe de l'Outre-mer a donc voté l'avis.